



Communiqué de presse

« Fonds Innov Invest (FII) »

Labellisation de 10 nouvelles structures d'accompagnement

Suite à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé en juillet dernier, la CCG vient de boucler son processus de sélection par la labellisation de 10 nouvelles structures d'accompagnement.

Cette deuxième vague de labellisation permettra d'accélérer la cadence de financements accordés aux startups innovantes. En effet, ces nouveaux partenaires seront chargés d'accompagner et de financer, via les produits « Innov Idea » et « Innov Start », les projets innovants et les start-ups en phase de pré-amorçage, il s'agit de :

- CE3M
- CEED Maroc
- Cluster Menara
- Enactus
- Endeavor
- Groupe SOS Maroc (Bidaya)
- Happy Ventures
- H Seven
- Kluster CFCIM
- Moroccan CISE

Ces nouvelles structures viendront renforcer le réseau de partenaires constitué de 6 structures labellisées en octobre 2017, à savoir APP Editor, Cluster Solaire, Impact Lab, R&D Maroc, Réseau Entreprendre Maroc et Start-up Maroc.

Lancé officiellement fin octobre 2017, le « Fonds Innov Invest » (FII) compte aujourd'hui un réseau de partenaires opérant à différents niveaux de la chaîne de financement apportant des alternatives concrètes à l'insuffisance de financements dont souffre cette catégorie d'entreprises.

Pour le volet pré-amorçage, les 6 premières structures d'accompagnement labellisées par la CCG, ont pu financer, via leur partenariat avec la CCG, 54 projets pour un total de 11 millions de dirhams. Ces projets opèrent principalement dans les secteurs des NTIC (30%) et des Greentech (20%). D'autres secteurs d'activités sont également représentés, tels que l'agribusiness et l'industrie qui ont mobilisé plus de 26% des financements accordés.

Pour le volet amorçage/capital risque, quatre fonds d'investissement ont été mis en place dont trois déjà en activité en 2018. A fin 2018, 5 startups ont été agréées par les gestionnaires de ces véhicules pour des tickets d'investissements totalisant environ 30 MDH.

Enfin, concernant le dispositif d'appui aux Business Angels prévu dans le cadre du FII, la CCG lancera courant le premier trimestre 2019, le cahier des charges relatif à cette catégorie d'investisseurs.